

Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIERE

SITUATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT RIEN NE VA PLUS !!

Le bureau fédéral de la FGF-FO, réuni ce lundi 2 avril 2007 a examiné la situation dans la Fonction publique de l'État.

Il constate que le Premier ministre M. de Villepin a répondu par une fin de non recevoir à la demande des organisations syndicales d'ouverture de négociation après la grève de 8 février 2007. Il renvoie à son successeur la responsabilité de rouvrir le dialogue social.

Or le Ministre de la Fonction publique, et son Administration, utilisent sans vergogne la **période électorale** pour faire passer en force un certain nombre de textes.

A) LE NON-RESPECT DES INSTANCES PARITAIRES

1. **Réforme des Comités Techniques Paritaires (CTP)** : après avoir installé un « groupe de travail sur la modernisation du dialogue social » le 19 septembre 2006, et sans que l'on aborde la partie « Comités Techniques », le Ministre et la DGAFP modifient les types de CTP, allant même jusqu'à la possibilité de créer des CTP Budgétaires... : à la demande forte de toutes les organisations syndicales (sauf la CFTC - 1,5 %) de retirer son projet pour en débattre préalablement, le gouvernement maintient son texte qui sera adopté par la parité administrative du CSFPE du 4 avril !

2. **Un autre CSFPE est annoncé pour le 17 avril 2007 !**

À l'ordre du jour, notamment le lancement de l'expérimentation de la suppression de la notation et son remplacement par l'entretien professionnel.

Le Ministre M. JACOB et son Administration, sont passés en force par amendement gouvernemental la nuit, pour inscrire cette mesure dans la loi dit de modernisation publiée le 6 février 2007 : depuis aucun échange sur ce thème ... et maintenant ... le CSFPE !

NB : le Ministre de l'Intérieur vient de convoquer les syndicats le 11 avril pour lancer l'expérimentation ministérielle : ce qui démontre la « volonté gouvernementale de discuter du contenu du texte » !! Il explique : « le projet qui sera présenté au CSFPE est enfin stabilisé... » en clair, aucune possibilité de le modifier !!

*** **



FO a pour exigence de maintenir les instances paritaires actuelles telles que le CSFPE, de les faire fonctionner en y participant pour faire entendre ses positions et revendications. Mais FO ne peut accepter que le CSFPE devienne un simple lieu de passage statutaire obligé du seul fait du gouvernement.

C'est avec cette exigence et pour le respect des instances paritaires, des organisations syndicales représentatives, que FO, avec d'autres organisations, représentant plus de 84 % du personnel, refuse de participer à ces mascarades de CSFPE des 4 et 17 avril 2007 mais également du CIAS.

B) UNE CARENCE GOUVERNEMENTALE INACCEPTABLE SUR LA RETRAITE ADDITIONNELLE DES FONCTIONNAIRES

Les administrateurs, sauf CGC, du personnel, siégeant au Conseil d'Administration du RAFP ont dénoncé « l'irresponsabilité du gouvernement dans la gestion de l'instance dirigeante à savoir la Présidence » ... le Ministre de la Fonction publique n'a pas bougé le petit doigt ...

C) UNE ABSENCE D'INFORMATION SUR LE DOSSIER DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (MUTUELLE)

Si des réunions, contacts, courriers, ont eu lieu entre le gouvernement et la Commission Européenne sur le dossier Mutuelles, un certain mutisme existe et personne ne sait aujourd'hui quelle suite est donnée à ce dossier.

D) DOSSIERS IMPORTANTS POUR LES AGENTS PUBLICS

FO rappelle que les dossiers importants pour les agents publics - salaires-grilles indiciaires, emplois-conditions de travail - n'ont pas été réellement pris en compte depuis plus d'un an par le Ministre de la Fonction publique.

*** **



La FGF-FO continue de mettre en avant toutes les revendications des agents publics et soutient toutes les actions, y compris de grève, lancée par les syndicats FO.

Le dialogue social ne se décrète pas mais se pratique. Or le Ministre de la Fonction publique ne se donne pas les moyens de la négociation et choisit plutôt ses interlocuteurs « en fonction de sa volonté d'aboutir » (ex : la formation professionnelle !!).

Ainsi, en terme salarial, il convoque les syndicats CFDT – CFTC et CGC lors de sa conférence de presse pour annoncer +0,3 % en février 2007 !!!

En cette période électorale, FO considère que le prochain gouvernement devra respecter l'ensemble des organisations et ne pas les choisir.

Il devra également accepter de concerter sur le fond pour tous les dossiers et en premier lieu ceux des salaires, grilles indiciaires et conditions de travail.

La FGF-FO, tout comme l'UIAFP-FO et la Confédération FO, porte les revendications des agents publics et défend les principes républicains de la Fonction publique contenu dans le Statut.

La FGF-FO rappelle que la nécessité du rapport de force pour faire aboutir les revendications FO nécessite deux choses :

- ☐ à l'occasion des élections aux différentes instances paritaires, particulièrement les CAP, FO doit présenter une liste de candidat(e)s : les résultats obtenus montrent que FO a le vent en poupe car ne galvaude pas ses positions et revendications au gré du temps ou des interlocuteurs ;
- ☐ un syndicalisme avec des adhérent(e)s et des militant(e)s toujours plus nombreux car cela forge également notre capacité à agir, à combattre pour obtenir des résultats concrets pour les agents, en clair notre indépendance réelle...

Paris, le 3 avril 2007